

Chapitre 13

L'emprise militaire sur le site urbain

Les phases de l'occupation militaire de la ville

La première expédition (24 juillet-15 août 1830)

L'occupation militaire définitive d'Oran par les troupes françaises s'était faite au prix de deux expéditions militaires. La première s'effectua sous le commandement du capitaine Louis de Bourmont, l'un des quatre fils du comte de Bourmont, lieutenant-général, commandant en chef de l'armée d'Afrique, attaché à son état-major.

Le 24 juillet 1830, quatre navires de guerre se présentent devant Mers-el-Kébir. L'un d'eux *Le Dragon*, un brick, porte le capitaine Louis de Bourmont, venu maintenir Hassan, bey d'Oran, dans le commandement de son beylick, au nom du roi de France, Charles X.

Le 25 juillet vers 11 heures du matin, des émissaires montent à bord du navire pour remettre au capitaine de Bourmont, avec quelques présents, la reconnaissance de la souveraineté du roi de France signée par le bey Hassan. Le consul d'Angleterre Nathaniel Welsford et celui du royaume de Sardaigne Giovanni Sgitcowitch, voulant s'immiscer dans les entretiens, furent écartés sans ménagement par le capitaine de Bourmont, tout en leur promettant la protection de la France, en cas de besoin. Le comte Louis de Bourmont, remet en retour aux émissaires du bey un écrit autorisant le bey et les membres de sa maison militaire à rester à Oran ou à se retirer où bon leur semblera, promesse étant faite que leurs femmes et toutes leurs propriétés seront respectées. Le bey et ses officiers devant s'engager, de leur côté, à conserver la ville et à y maintenir l'ordre jusqu'à l'arrivée des troupes françaises (Kehl, 1942, p. 55). Le même jour dans l'après-midi, passant outre les récriminations des consuls, le commandant des troupes françaises ordonnait le débarquement d'un détachement de 110 marins, commandé par Le lieutenant de vaisseau Estienne, second du *Dragon*. Il occupa le fort de Mers-el-Kébir, et remplaça aussitôt le pavillon ottoman par le pavillon français, sans que personne n'ose s'y opposer parmi les soldats de la garnison turque. Par cette occupation du fort de Mers-el-Kébir, la France venait de mettre militairement pied dans le beylick de l'Ouest. À 16 heures tout est

fini. Les 80 Turcs qui composaient la garnison passent sans incident, la nuit dans le quartier qui leur fut assigné (Kehl, 1942, p. 55).

Cependant Louis de Bourmont, ne va pas savourer longtemps cette victoire trop facilement remportée. Car, tandis qu'il s'activait à occuper Mers-el-Kébir, et à négocier la reddition de la place d'Oran, éclatait au même moment à Paris, la Révolution de 1830. En effet, à la suite des journées insurrectionnelles des 27, 28 et 29 juillet, dites les *Trois Glorieuses*, le peuple de Paris, renversa la monarchie, et amena le roi Charles X à abdiquer le 2 août. Les nouvelles des événements qui viennent de se passer en France ne parvinrent à Mers-el-Kébir que le 12 août, au soir lorsque le capitaine de Bourmont, reçoit l'ordre inopiné de son père, lui demandant de regagner Alger. Le 13 août au matin, le capitaine de Bourmont repart pour Alger, laissant à Mers-el-Kébir le brick *Le Voltigeur* et le détachement de marins qui occupe le fort, sous le commandement du capitaine de frégate Ropert.

Partie d'Alger le 5 août, une division navale commandée par le capitaine de vaisseau Massieu de Clerval, transportant les troupes de débarquement, arriva le 14 août à Mers-el-Kébir où le capitaine Ropert vient de mourir d'apoplexie deux heures plus tôt. Il est à noter que ce fut le premier décès d'un soldat français sur le sol de la province de l'Ouest.

Le colonel Bérard de Goutefrey du 21^{ème} de Ligne, commandant les troupes de débarquement fit débarquer les troupes composées d'un détachement du 21^e de ligne, 50 sapeurs du Génie et d'une batterie d'artillerie. Il procéda à la relève des marins. Lui-même, se chargea de l'inspection des forts de Mers-el-Kébir en vue de leur occupation. Le bey Hassan, après avoir accepté et reconnu la suzeraineté de la France, franchissant un nouveau pas dans l'ignominie et la trahison, se rend à Mers-el-Kébir et se présente devant Massieu de Clerval. Le bey Hassan remet un engagement écrit et scellé par lui, dans lequel, il s'engage à délivrer Oran :

« Dès que les troupes françaises se présenteront devant Oran, le Bey leur délivrera la ville, les forts qui la défendent et en dépendent, ainsi que toutes les propriétés et valeurs du gouvernement.

Il assure son respect et son dévouement aux Français de tout son cœur et avec toute sa foi, et sur son honneur il jure que jamais il ne trahira les Français.

Fait de la main de S. Exc. Hassan Bey, le 16 du mois d'août 1830, et le dernier jour de Char Safar, et de l'Egire la 1.246^e » (Gautherot, 1922, p. 66).

Le 18 août, le commandement du corps expéditionnaire reçoit l'ordre de rembarquer pour rejoindre le maréchal de Bourmont qui, à la suite de la chute du roi Charles X, avait décidé d'opérer la concentration de ses troupes à Alger. Massieu de Clerval, obligé de quitter Mers-el-Kébir dans la précipitation, n'en prit pas non moins la précaution de désarmer le fort en faisant sauter et miner ses batteries donnant sur le front de mer. Avant de repartir avec ses troupes sur le brick *Le Voltigeur*, Massieu de Clerval eut

toutefois la délicatesse de faire l'offre au nouveau vassal de la France, le bey Hassan, de l'emmener avec lui. Ce dernier déclinant l'offre, Massieu de Clerval laissa toutefois la frégate *l'Amphitrite* à sa disposition pour lui permettre de gagner Alger en toute circonstance. Il va sans dire que le départ des Français, allait inéluctablement laisser le bey Hassan sans protection, comme le note R. Villot, « ce départ trouble les esprits, apparut comme une marque de faiblesse et ne manqua pas d'être exploité par les ennemis du bey, dont la propre autorité s'avérait extrêmement précaire » (Villot, 1947, p. 12).

La deuxième expédition (11 décembre 1830) et l'occupation définitive d'Oran (4 janvier 1831)

Depuis le départ précipité de Mers-el-Kébir des troupes françaises, le 15 août 1830, à la suite de leur rappel pressant par le comte de Bourmont à la suite de la chute du roi Charles X, bien des choses avaient changé entre-temps. À la faveur de la confiscation de la Révolution bourgeoise et grâce aux intrigues du parti orléaniste, Louis Philippe devient le 7 août, « Roi des Français ». La Monarchie de juillet venait de naître. Une nouvelle étape vient aussi de commencer dans la « Conquête de l'Algérie ».

En effet, le comte de Bourmont, surpris à Alger par la prise du pouvoir par les orléanistes, et à leur tête Louis Philippe comme roi, refusa de prêter serment au nouveau *Roi des Français*. Il fut aussitôt remplacé dans son commandement par le général Bertrand comte de Clauzel, qui fut nommé le 12 août 1830. Ce dernier informé que des contingents de l'empereur du Maroc étaient arrivés à Tlemcen avec l'intention de l'occuper, il envoya à Oran le général Damrémont avec le 21^e de Ligne pour dégager la ville que le bey Hassan n'arrivait pas à défendre contre les tribus insurgées.

Parti le 11 décembre 1830 d'Alger, des troupes françaises sous le commandement du général Denys de Damrémont, se dirigent de nouveau par mer sur Mers-el-Kébir. Elles y arrivèrent le 13 août. Le général Damrémont ordonna immédiatement le débarquement à Mers-el-Kébir. Il fit occuper les forts de Mers-el-Kébir, de Lamoune et de Saint-Grégoire et attendit le moment favorable pour occuper Oran « Nous héritons ainsi, faisait remarquer René Lespès, de l'ancienne forteresse des Espagnols, de tout ce qui restait de leurs constructions, et nous allions nous y trouver, au moins pendant quelques années, dans une situation singulièrement analogue à celle qu'ils avaient connue durant plus de deux siècles et demi » (Lespès, 1938, p. 137).

Les habitants d'Oran, vivant depuis quatre mois dans l'espoir de ne plus revoir les Français, furent surpris de les voir revenir, sans que le bey n'ait fait quoique que se soit pour s'opposer à leur arrivée. L'inaction du bey fut interprétée non plus comme une preuve de faiblesse mais comme une preuve de trahison. Ils assiégèrent le bey et mirent la ville à sac. Craignant pour sa vie, le bey Hassan dépêcha le 3 janvier, des émissaires en la personne des

notables Mustapha Ben Ismaïl, agha des Douaïr et el Hadj Morcelli, agha des Zméla, pour demander au général Danrémont de marcher le plus tôt possible sur Oran, et le délivrer de la colère de la population. Les troupes françaises prirent effectivement, sans coup férir possession de la ville, le lendemain 4 janvier 1831. Voyant leur ville occupée, les habitants refusant de vivre sous les lois de « l'occupant chrétien ». Sous la conduite de l'agha M'hamed el Mazari, ils abandonnèrent la ville en masse. Le 7 janvier, Hassan s'embarque pour Alger, il en repart bientôt pour Alexandrie et La Mecque où il termina sa vie.

Protectorat tunisien sur Oran (6 février 17 août 1831)

Nous sommes encore dans la période d'hésitation en ce qui concerne l'occupation coloniale de la Régence d'Alger ou des Possessions d'Afrique. Le mot même d'« Algérie » n'était pas encore forgé. C'est la période dite d'« Occupation restreinte ». Ce faisant, la conquête de tout le pays paraissait encore à beaucoup, comme une entreprise chimérique, à commencer par le général Clauzel lui-même. Il y croyait donc si peu lui-même qu'il préféra se décharger de ce fardeau en concluant avec le Bey de Tunis, Ahmed Bey, des conventions donnant aux deux fils du bey le commandement des provinces de Constantine (convention du 16 décembre 1830) et d'Oran (convention du 6 février 1831). Le 6 février donc, comme convenu, le général Clauzel établissait comme bey d'Oran le prince tunisien, Kheirddine. Aussitôt celui ci installé, le général Danrémont quitte Oran en passant le commandement des troupes françaises d'Oran, constituées d'un régiment du 21^{ème} de Ligne commandé par le colonel Lefol, resté en garnison dans la ville, en guise de soutien militaire au bey tunisien. Les officiers et les hommes qui composaient la garnison, « souffrirent de privations, d'ennui, de dénuement matériel et moral » (Pelletat, 1930, p. 205-208).

Le capitaine Rozet dépêché en mission à Oran du 28 juin au 1er août 1831, a laissé un témoignage émouvant de la situation dans laquelle vivait le régiment du 21^{ème} de Ligne, « qui demeure, note-il, accablant pour le commandant de la 'division d'occupation d'Afrique'. Le général Berthezène ne s'en est jamais bien justifié » (Gendry, 1953, p. 38-72, p. 50).

Cette idée mal inspirée de protectorat tunisien, faisait l'unanimité contre elle, tant de la part des populations que du gouvernement français. Effectivement, l'initiative du général Clauzel, fut désavouée par le ministre des Affaires étrangères français, Sébastiani. Aussi, dès le 5 juin, les traités conclus par Clauzel avec les Tunisiens furent considérés par le gouvernement « comme non venus ». Les Tunisiens avertis au début juillet qu'ils devaient quitter Oran, furent les premiers à s'en réjouir (Julien, 1979, p. 82).

Le 17 août 1831, le général Fautoas arrive à Oran par mer, avec le bataillon du 20^{ème} de Ligne, pour remplacer le colonel Lefol, gravement malade. Il importe de souligner que le général Fautoas, fut le premier commandant militaire de la place d'Oran à porter le titre de « Général Commandant la Division d'Oran ».

Le lendemain 18 août, le bey tunisien remet le commandement de la place au général Fautoas, « c'est de cette date, considère Pellecat, que commence l'administration française de la ville » (Pellecat, 1930, p. 205).

Après avoir durant quatre jours, fait le préparatif de départ, le bey tunisien, s'embarquait avec ses troupes pour Tunis. Le 12 septembre, le colonel Lefol, succombe à sa maladie. Plutôt que de confier son corps à un banal cimetière, le général de Fautoas voulut qu'il fût inhumé dans ce Château-Neuf dont il avait été le premier commandant français, « et ses soldats pieusement l'enterrèrent à la pointe du bastion nord-est [...] Ayant rendu à leur chef les derniers honneurs, ils laissèrent à leurs successeurs la consigne d'appeler désormais ce lieu sacré le bastion Lefol » (Gendry, 1953, p. 50).

Le général Boyer arrive le 14 septembre 1831, à 5 heures du soir d'Alger par mer pour remplacer le général Fautoas à la tête de la Division d'Oran. Était embarqué avec lui, le reste du 20^{ème} de Ligne pour relever les 6 compagnies du 21^è de ligne du colonel Lefol, dont il apprend la mort en arrivant à Mers-el-Kébir.

Avec le commandement de la Division d'Oran par le général Boyer, commence l'une des plus sombres périodes des opérations de guerre coloniale dans l'Ouest algérien.

Depuis que les troupes du corps expéditionnaire français avaient occupé Oran et Mers-el-Kébir, elles n'avaient cessé d'être en butte aux harcèlements et aux attaques menés tout d'abord par le cheikh Mahieddine lui-même malgré son âge, ensuite poursuivies par l'émir Abd-el-Kader après son investiture, le 27 novembre 1832. Aussi, chaque tentative de sortie de l'armée française hors des murs de la ville, était soldée par d'importantes pertes en hommes et en matériel.

Connu pourtant pour sa longue expérience des guerres d'occupation, notamment en Égypte et en Espagne, Boyer ne réussit cependant pas à desserrer l'étau du siège qu'imposaient les troupes algériennes, encore au début de leur organisation. Son échec à lever le siège pousse Boyer à mener impitoyablement contre la population musulmane une véritable politique de *nettoyage ethnique* avant la lettre. Ce qui d'ailleurs ne démentit pas son surnom de *Pierre le cruel*, qu'il avait déjà acquis en Espagne Gendry, 1953, p. 50). Il incendia, le 5 mai 1832, les faubourgs de Raz-el-Aïn, de Kheng-Ennitah et des Kalaïa. Prétextant le fait que ces faubourgs masquaient les vues du côté de l'Est, entre le Château-Neuf et le fort Saint-Philippe ; ce qui rendait par conséquent toute protection des murailles de la ville contre

les incursions impossible. On fit de même dans la suite pour tous les gourbis qui, du côté de Raz-el-Aïn, pouvaient servir d'embuscades et permettre à des assaillants de se glisser jusqu'aux remparts (Lespès, 1938, p.157).

Justifiant cet acte auprès du Ministre de la Guerre, le général Boyer écrit : « Les ouvrages d'Oran dans leur état actuel mettent l'occupation de ce point à l'abri de tout événement de la part des Maures et Arabes ; mais il a fallu pour remplir ce but détruire deux villages adossés aux fortifications, dans lesquels les Arabes venaient fréquemment se mettre et placer à l'abri, et tiraillaient constamment les factionnaires. Les plans que le colonel du génie de la division d'occupation soumettra au Ministre, démontreront à l'évidence la nécessité où l'ont s'est trouvé de détruire ces repaires qui étaient d'ailleurs abandonnés depuis l'occupation »¹.

Cette opération est le moins qu'on puisse dire, relevait de ce que on appelle aujourd'hui, le *nettoyage ethnique*. Hildebert Isnard fait remarquer que parmi les premières causes du dépeuplement du Fahs d'Alger en 1830, furent les massacres de populations qui accompagnaient les opérations militaires menées dans la Mitidja par les troupes coloniales, prenant allure d'un nettoyage en règle, « en 1839, écrit-il, c'est le Sahel occidental qui se vide presque entièrement de ses tribus [...] Ainsi s'enfuirent les ouled Fayet, les Cherragas, les Béni Omar, etc... [...] Ce fut donc un 'nettoyage' complet dans le Fahs et qui rendit possible la grande expérience de colonisation officielle en 1841 » (Isnard, 1936, p. 203).

Le général Desmischels qui succéda le 24 avril 1833, au général Boyer, ne connut pas plus de succès que son prédécesseur. Malgré cependant le soutien dont il bénéficia, par l'augmentation des troupes et le renforcement du matériel de guerre. Pour camoufler son incapacité à venir à bout militairement des incessantes attaques de l'émir contre la garnison d'Oran, le général Desmichels, quinze jours à peine après son arrivée, décida de faire une démonstration de force, en se vengeant le 8 mai 1833 lâchement et impitoyablement sur les habitants de trois douars des Gharraba, ces indéfectibles alliés de l'émir, établis près de la quoubba de Sidi Turki, à Moussa Touil dans les environs de Sidi Chahmi. C'est le massacre de Sidi Kaddour Debbi².

Comme il fallait s'y attendre la réaction de l'émir Abd-el-Kader face à ce massacre fut très rapide. Ainsi donc, du 25 au 31 mai 1833, il concentra toutes ses forces pour harceler sans répit les troupes françaises, qu'il empêcha pendant plusieurs semaines de sortir d'Oran, il resta seul maître de toute la plaine d'Oran, en se livrant à une série d'attaques, et de

¹ Lettre du général Boyer au Ministre de la Guerre datée d'Oran, le 22 septembre 1831. Cf. Lefrancq Paul, « Le général Boyer. Commandant en chef à Oran (15 novembre 1831) », *BSGAO*, mars 1932, p. 39-55, p.70.

² Benkada, S., « 8 mai 1833, le massacre de Sidi Kaddour Debbi (Sidi Chahmi) », *Le Quotidien d'Oran*, 8 mai 1999.

démantèlement de la ligne de blockhaus en cours de construction par les Français pour la défense de la ville, notamment les blockhaus de la mosquée de Karguentah, d'Orléans et du Figuier.

La mise en place des installations militaires

C'est sous le commandement du général Boyer, deuxième général commandant la division d'Oran qui, succéda en septembre 1831 au général Faudoas donc, que commence à être organisée la défense de la garnison.

Tout d'abord par la mise en place sur le plateau de Karguentah, en avant des murs, des premiers postes avancés constitués de blockhaus. Le plateau qui, rappelons-le, avait été préalablement *nettoyé* de toute sa population.

Le dispositif de défense

Indépendamment de la mosquée de Karguentah, organisée défensivement ; on avait établi sur le plateau de Karguentah les premiers postes avancés, dont l'un des tout premiers, fut le blockhaus d'Orléans construit en plein combat. Il fut suivi en 1835, par celui de Dar-Beïda, en réalité un ancien *haouch* de campagne transformé en ouvrage défensif.

Une fois à l'abri des blockhaus qui forment désormais les avancées de la défense vers la plaine, et profitant des moments de trêve qu'avaient ramenés le traité Desmichels (21 février 1834), on commença de 1834 à 1838, à l'abri des blockhaus qui formaient les avant-postes de la défense du plateau de Karguentah, la construction des nouveaux quartiers militaires destinées à la Cavalerie, à l'Artillerie et au Train, où commencèrent à s'installer les premières troupes, avec tout d'abord, 400 hommes et 114 chevaux.

En 1835 de nouvelles constructions y furent entreprises pour héberger 300 hommes et 280 chevaux. Complétés, un peu plus tard, en 1842, par la création des parcs aux fourrages et à bois. La mosquée-méderça du bey Mohammed el Kébir, considérée comme un important lieu de mémoire et de dévotion par la population musulmane, en raison de la présence des tombes du bey Mohamed el Kébir et de son frère Mohamed Réguig dit « el bey el Mesloukh » (le bey écorché), fut transformée en ouvrage défensif et intégrée dans la caserne du premier régiment du 2^{ème} Chasseurs d'Afrique, qui venait d'être créé à Oran. Elle servit par ailleurs de logement aux enfants de troupes du régiment du 2^{ème} Chasseurs d'Afrique. H.-L. Fey, qui avait assisté au tout début de la création des premiers établissements militaires rapporte qu'en 1838, « on terminait le pavillon des officiers au quartier de la Cavalerie et on travaillait à l'installation de conduites d'eau pour les abreuvoirs du quartier, car, jusqu'alors, les chevaux des chasseurs et de l'artillerie buvaient à deux petites sources qui coulaient, l'une au-dessous du village à Karguentah, l'autre dans un petit ravin, en avant et au dessous de la Mosquée » (Fey, 1858, p. 136).

Il semble en fait, que le traité de la Tafna ou plus exactement de Rachgoun, conclu entre l'émir Abd-el-kader et Bugeaud le 30 mai 1837, n'ait apporté aucune amélioration sensible à la sécurité des troupes françaises. En 1839 et 1840, les alertes et les harcèlements de convois militaires de ravitaillement, étaient devenus même plus fréquents. Il n'était pas rare de voir souvent les troupes françaises prises à partie « près de Misserghin, à Brédéah, près de Dar-Beïda, entre Mers-el-Kébir et Bou Sfer ». Le dispositif défensif sur le plateau de Karguentah, et partant sur toute la plaine d'Oran, sera complètement revu et renforcé avec le général Lamoricière. Celui-ci, nommé le 21 juin 1840, prit le commandement effectif de la division d'Oran le 20 août, « ce n'est guère qu'avec la venue de Lamoricière, nommé au commandement de la Division d'Oran, et grâce à son activité inlassable, que la ville et la garnison retrouvèrent l'abondance du ravitaillement, et que la sécurité fut assurée au moins dans les environs immédiats de la place » (Lespès, 1938, p. 139).

En effet, Lamoricière comprit que la défense de la place aurait été vaine, sans le renforcement de la défense des espaces restés libres entre les blockhaus, entre lesquels, les éléments militaires de la résistance algérienne, pouvaient facilement s'infiltrer, comme en témoigne, un des officiers de l'état-major de Lamoricière, de Martimprey, « les Gharabas, tribu dévouée à l'émir et très énergique, nous observaient avec le plus de soin et ne laissait pas échapper l'occasion d'un assassinat ou d'un coup de main ; leur audace les conduisit même dans l'intérieur de notre ligne de blockhaus » (Martimprey, 1886, p. 85).

Du temps des Turcs, existaient déjà trois redoutes avancées que les Français ont transformées en blockhaus, ce sont : les blockhaus El Mohr, Aloudja et des Turcs dit aussi de la Batterie espagnole. Les blockhaus construits par les Français étaient au nombre de cinq répartis d'Ouest en Est, comme suit :

- Blockhaus de Raz-el-Aïn (Avenue d'Oujda, face à l'École Normale de Jeunes filles) ;
- Blockhaus Brosset (Cité Protin, angle rue Abderahamane Miloud (rue Administrateur Bernard) et avenue Mostefa Ben Boulaïd (av. Albert 1er) ;
- Blockhaus de Sidi Châaban (quartier Magnan, en face de l'actuel siège de la Sûreté de Wilaya) ;
- Blockhaus de Tamashouet (déformation française de Tamessaoudt) (Porte principale du cimetière chrétien dit Tamashouet) ;
- Blockhaus d 'Orléans (angle av. de Saint Eugène et boulevard Froment Coste, en face de l'Évêché d'Oran (Centre Pierre Claverie).

Il convient de préciser que ces cinq blockhaus, étaient reliés entre eux par un *chemin de ceinture* dit aussi *chemin de ronde* qui, après le dérasement des blockhaus avait laissé place aux voies qui ont constitué tout d'abord le

« boulevard extérieur circulaire » appelé également le *boulevard de 40 mètres* ; devenu par la suite le *premier boulevard périphérique*. Ce dernier est constitué aujourd'hui par les larges voies suivantes : Avenue Albert 1^{er} - Avenue Alexandre de Yougoslavie - rue Caporal Védrines - Boulevard Maréchal Lattre de Tassigny - rue Bedeau - rue Faidherbe.

Pour ce faire, il mit en place en 1842, un réseau de défense de la place au moyen de lignes de défense extérieure, par le creusement de fossés « larges et profonds » ; appelées aussi *Tranchée Lamoricière*. Le réseau reliait entre eux les différents blockhaus. Ces lignes de défense prenaient naissance « depuis l'escarpement Ouest du ravin de Raz-el-Aïn jusqu'à la tour à machicoulis du ravin Blanc » (Derrien, 1886, p.160). Pellecat, pense en effet, que la « Tranchée Lamoricière » formait, « les deux faces d'un parallélogramme partant du N-E (Gambetta) et se dirigeant au S-O (ravin de Raz-el-Aïn). L'angle formé par ces deux faces se trouvait au blockhaus de Sidi Châabane »³.

Cette zone de sécurité créée, entre les remparts de la ville et la ligne des fossés, servie à l'occasion pour mettre à l'abri les Douaïr et les Zmala, contre les attaques de l'émir. Elle servit également en 1845, à délimiter provisoirement le territoire de la commune d'Oran.

Les établissements militaires

Si apparemment, les autorités militaires ne semblaient pas éprouver à Oran des difficultés en matière de casernement, telles qu'elles les ont connues à Alger, par exemple ; comme semble le reconnaître les rédacteurs du *Tableau de la situation des Établissements Français en Algérie* (1838) que, « De tous les points occupés par les Français en Afrique, Oran est celui où les travaux d'installation définitive et permanente des divers services militaires sont les plus avancés. La raison en est bien simple. Oran n'était point comme les autres places de l'Algérie, une ville toute africaine ; les Espagnols y avaient entrepris et terminé beaucoup de constructions importantes appropriées aux besoins et aux habitudes des Européens et qu'il a été possible, sans grandes dépenses, de remettre en bon état » en y ajoutant que, « A Oran, on a moins fait ; mais il y avait moins à faire ; les particuliers comme l'administration, ont trouvé de grandes ressources dans ce qui restait du long séjour qu'y ont fait les Espagnols, pendant le siècle dernier »⁴.

L'intensification de la guerre dans l'Ouest du pays, fortement marquée par des sièges contre la garnison française d'Oran par la résistance algérienne ; avait nécessité des renforts de plus en plus importants des troupes françaises. Leur nombre dépassa très vite les capacités de casernement que pouvait offrir la ville. Dans le but de suppléer à ce déficit, l'administration militaire,

³ Archives du commandant Gaston Pellecat, Dossier « ligne des blockhaus », Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

⁴ TEFA, 1838, p. 90.

était dans l'obligation de recourir aux anciens ouvrages espagnols démolis par le séisme de 1790, pour pouvoir y installer les troupes et matériel de guerre. C'est ainsi, que servirent de lieux de casernement les restes de l'ancien palais des gouverneurs espagnols, le Colysée et d'anciens fondoucks, situés dans la Vieille-Ville.

Le Fort de Santa Cruz, dominant la ville, trouvé en partie détruit, sauf les fondations et les maçonneries qui étaient restées solides ; s'avéra d'un grand secours pour le casernement. Par la suite, compte tenu de sa position stratégique, le Génie pris sur lui sa restauration complète de 1854 à 1860 (Kehl, 1933, p. 381-390, p. 390). Mais, à eux seuls les édifices et ouvrages militaires espagnols ne suffisaient plus à caserner l'ensemble des troupes. Le plus souvent les officiers étaient obligés de trouver loueurs chez des propriétaires privés. C'est ainsi que la création des établissements militaires sur le plateau de Karguentah, semble avoir eu une incidence heureuse sur les prix des loyers des maisons louées par des particuliers aux officiers, et freiner quelque peu, la spéculation immobilière qui s'était développée avec les faibles capacités de casernement, ainsi l'administration militaire a pu réduire pour l'hébergement des officiers « à moins d'un million l'ensemble des capitaux qu'y ont été employés »⁵.

Ce mouvement d'installation des établissements militaires se poursuivit néanmoins, malgré la continuation de la guerre. Une fois celle-ci terminée en 1847, le plateau de Karguentah était déjà devenu une zone fortement *militarisée*. Au total, l'armée y avait créé au cours des vingt premières années de l'occupation près d'une douzaine d'établissements militaires, à savoir⁶ :

⁵ TEFA. 1838, p.90.

⁶ Les quartiers militaires de la Remonte et du Train des équipages se trouvaient selon Pellecat, compris dans le parallélogramme formé des rues suivantes :

- Rue des Casernes
 - Rue de l'Artillerie
 - Rue d'Arzew
 - Boulevard des Chasseurs (Il formait l'une des faces du parallélogramme situé entre les trois autres rues : la rue d'Arzew, la rue de Tivoli et le boulevard du Nord.
- Pellecat notait encore qu'une porte commune aux quartiers de l'Artillerie et du Train des équipages ; aurait été située au commencement de l'avenue Loubet, donnant sur la rue d'Arzew. Après vérification, il s'avère que Pellecat se soit trompé d'une rue. La porte était située exactement au commencement de la rue Michelet, donnant sur rue d'Arzew.

Le parc à fourrages situé dans compris entre les rues suivantes :

- Rues Paixhans et Vieille Mosquée
- Rue Jalras
- Rue de la Paix
- Rue des Casernes.

- Ateliers de l'Artillerie ;
- Parc de l'Artillerie ;
- Quartier de la Cavalerie ;
- Quartier du Train des équipages ;
- Caserne de l'Artillerie ;
- Casernes des Chasseurs ;
- Casernes des ouvriers de l'Artillerie ;
- Caserne de la Remonte ;
- Caserne du train des équipages ;
- Parc aux fourrages ;
- Parc à bois ;
- Arsenal.

Il va sans dire toutefois que cet impressionnant parc de casernement militaire eut pour effet immédiat la mobilisation d'une très grande partie de l'espace urbanisable du plateau de Karguentah ; ce qui allait inéluctablement faire de cette zone un des grands enjeux du conflit foncier entre les autorités civiles, notamment la Commune et les autorités militaires.

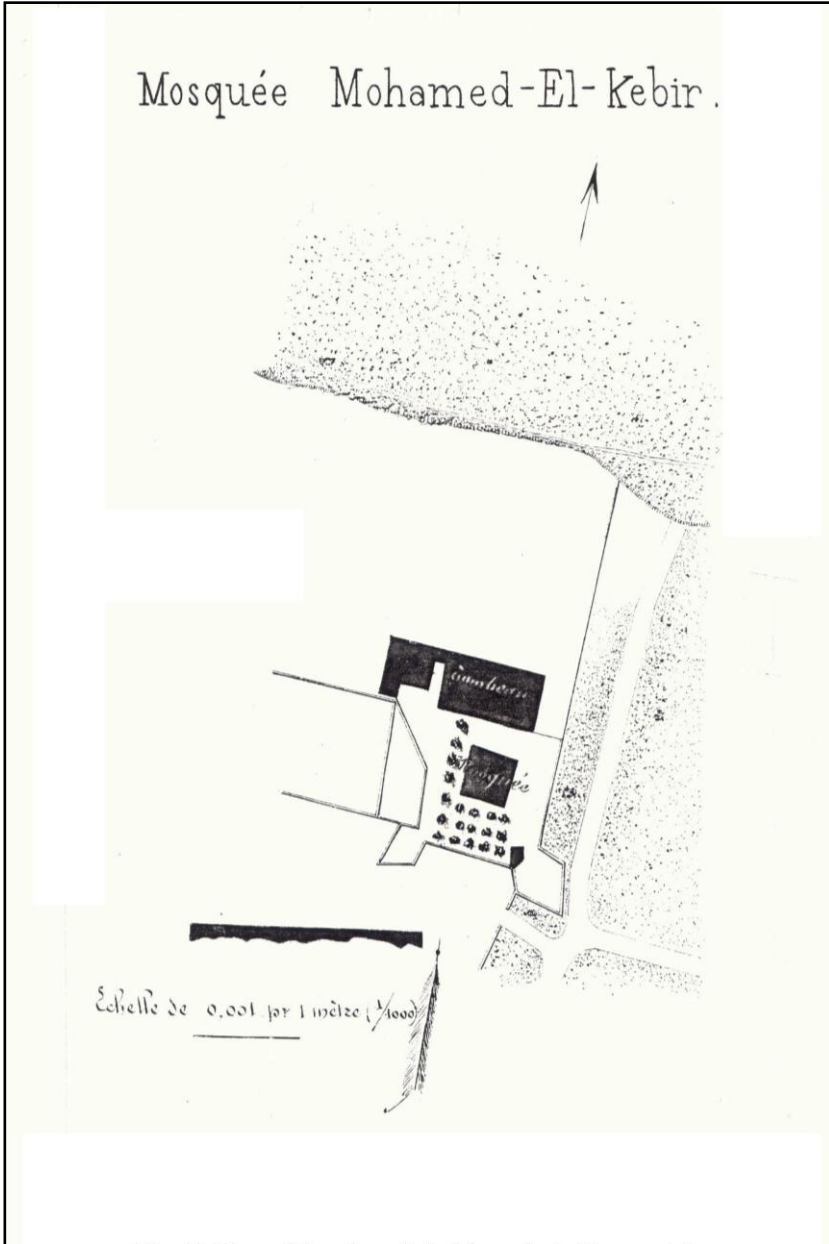


Figure 22 : Plan schématique de la Mosquée de Karguentah

Source : Fonds de cartes de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.